

Séance du 14 décembre 2022

Président : M DESEILLE François

Membres présents : M BERTHIER Christophe – Mme BONNERY Andrée – M DAVID Bruno – M
MAGLICA Georges - M SAVONNET Bernard

Membres excusés : M REBSAMEN François, ayant donné pouvoir à M DESEILLE François – Mme
TENENBAUM Françoise ayant donné pouvoir à M BERTHIER Christophe – M BORDAT Pierre ayant
donné pouvoir à M SAVONNET Bernard

*Objet
de la délibération*

3. Politique normative de l'établissement

**3. 4. Désignation des membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance pour
Procéder aux contrôles des gages**

Chaque début d'année ou en début de mandats, il est souhaitable que les membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance se répartissent la charge du contrôle des gages du Crédit Municipal de Dijon. Il est conseillé de pratiquer les contrôles en binôme.

Il est demandé aux administrateurs de bien vouloir établir un calendrier de contrôle pour l'année 2023 des objets déposés en gage au Crédit Municipal de Dijon, à raison de 4 contrôles minimum dans l'année.

À l'occasion de chaque contrôle, une fiche de contrôle interne devra être complétée et remise à la Responsable des Risques et du Juridique du CMD.

FICHE DE CONTRÔLE CONTRÔLE DES PRETS SUR GAGES PAR LES ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE

Contrôleurs		Processus	PSG
Référence		Périmètre	Dijon

Date contrôle		Thème du contrôle	Contrôle par sondage des PSG
----------------------	--	--------------------------	------------------------------

Etat de contrôle	Balance des gages : état exhaustif des contrats de prêts sur gages en cours au jour du contrôle : Bijoux (B), Divers (D) ou Véhicules (V)
-------------------------	---

Objet du contrôle	Contrôle physique des objets déposés en gage : Bijoux et objets divers. Contrôle par sondage sur un échantillon de 20 à 40 lots. Faire un rapprochement entre le descriptif du bulletin de prise et les objets physiquement présents dans le sachet et éventuellement le poids brut du lot Vérifier la tenue du coffre et des magasins
--------------------------	---

Les lots contrôlés sont reportés sur un tableau joint à la présente fiche de contrôle

RESULTATS DU CONTRÔLE	
Constat	Recommandation

Appréciation Générale du contrôle	
--	--

Signature administrateurs COS	
--------------------------------------	--

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a décidé, à l'unanimité, des binômes suivants pour réaliser les contrôles des gages :

- 1^{er} trimestre : Andrée BONNERY/Bernard SAVONNET
- 2^{ème} trimestre : Christophe BERTHIER /Bernard SAVONNET
- 3^{ème} trimestre : François DESEILLE/Bruno DAVID
- 4^{ème} trimestre : Françoise TENENBAUM/Georges MAGLICA

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Côte d'Or.

Pour copie certifiée conforme,
Le Vice-Président,

François DESEILLE

François DESEILLE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 DEC. 2022

